

GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL - FAQ

QUEL EST LE TRAVAIL D'UN GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL* ?

Un gestionnaire du commerce de détail :

- **accueille** les clients et se montre attentif à leurs demandes
- **explique** les caractéristiques d'un article
- établit les **documents** relatifs à la vente
- **encaisse** l'argent reçu en paiement
- gère les **réclamations**
- organise les **ventes promotionnelles**
- **négoce** avec les fournisseurs
- s'occupe des **livraisons** reçues
- veille à la **qualité** des produits proposés
- gère le **stock** et le renouvelle

OÙ ET QUAND UN GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL TRAVAILLE-T-IL ?

- Un gestionnaire du commerce de détail travaille, dans une boutique ou une grande surface.
- En principe, il reste **debout** tout le jour.
- Il travaille souvent le **samedi** et pendant **les fêtes**.

COMMENT DEVIENT-ON GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL ?

Si tu veux devenir gestionnaire du commerce de détail, tu dois suivre un **apprentissage**.

La durée de la formation est de **3 ans**.

Possibilité d'obtenir la **maturité**, pendant ces 3 ans ou en suivant 1 an de cours supplémentaire.

En moyenne : 1.5 jours de cours / semaine à l'école professionnelle commerciale et 3.5 jours de travail / par semaine dans un magasin.

Cours interentreprises donnés par la branche (textiles, garages, etc.).

*Par souci de lisibilité et de simplification, la forme masculine est employée aussi bien pour désigner des personnes de sexe féminin que de sexe masculin.



JEUNCOMM FORMATION

Le spécialiste des formations professionnelles commerciales



PROGRAMME DE FORMATION À L'ÉCOLE :

Français, allemand ou anglais, économie et société, comptabilité, connaissances du commerce de détail, connaissances générales de la branche.

PROGRAMME DE FORMATION EN ENTREPRISE :

La formation s'effectue sur la place de travail et est évaluée de manière régulière, selon un guide méthodique, qui permet d'acquérir toutes les compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

Connaissances spécifiques de la branche (pharmacie, alimentation, etc.)

COMMENT OBTENIR UNE PLACE D'APPRENTISSAGE ?

Avoir terminé la scolarité obligatoire (11^{ème} année), envoyer un **dossier de candidature** (lettre de motivation, CV, résultats de tests, de type Multichек), aux entreprises qui t'intéressent. Le Bureau de placement JeunComm peut t'aider à trouver une place d'apprentissage. Des **stages** sont recommandés pour que tu te rendes compte si le métier correspond à ce que tu imagines ou non.

ET APRÈS LE CFC DE GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL ?

Après cette formation de base et/ou la maturité, il est possible de **se perfectionner** en préparant des examens supérieurs tels que :

- Brevet fédéral de spécialiste du commerce de détail
- Brevet fédéral d'acheteur
- Brevet fédéral de spécialiste en marketing, etc.

ASSISTANT/E DU COMMERCE DE DÉTAIL AVEC ATTESTATION FÉDÉRALE DE CAPACITÉ

Les personnes rencontrant des difficultés physiques et/ou scolaires peuvent, sous certaines conditions, obtenir une Attestation fédérale de capacité d'Assistant du commerce de détail. La formation, en 2 ans, s'effectue en entreprise, en école et lors des cours interentreprises. Le programme réduit prépare à effectuer un travail simple dans un magasin.

QUELLES SONT LES QUALITÉS POUR RÉUSSIR ?

- Jouir d'une bonne **santé** physique
- Savoir être **poli** et **souriant**
- Etre capable de travailler **en équipe** tout en étant autonome
- Avoir une présentation **soignée**

Environ 300 CFC de gestionnaire du commerce de détail sont délivrés chaque année, dans le canton de Vaud.

CONSEILS & ORIENTATION – PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 021 313 44 11

Vous trouverez plus d'informations sur www.jeuncomm.ch



Flash ton
avenir !